

« court pas de mauvais bruits; » cependant *de laquelle* serait ici à préférer à *de qui*.

Duquel ne se met après le nom substantif dont il dépend que quand ce nom est précédé d'une préposition; comme dans : *C'est une femme sur le compte de laquelle*, etc.

Au reste, il est bon d'observer qu'on ne doit mettre les pronoms *duquel* et *desquels* après les noms substantifs dont ils dépendent que quand il est indispensable de le faire, parce qu'il y a toujours dans cette transposition une certaine dureté qu'il faut éviter, et qu'à cet égard il n'y a pas d'autres règles à suivre que celle du goût et de l'oreille.

(Même autorité.)

Auquel, à *laquelle* sont d'un usage très ordinaire et presque toujours indispensable, quand il est question de *choses*. Ainsi il faut dire : « Le jardin *auquel* je donne tous mes soins. » — « Les sciences *auxquelles* je m'applique. » — « Les Lapons danois ont un gros chat noir *auquel* ils confient tous leurs secrets, et qu'ils consultent dans leurs affaires. »

(Buffon, *Hist. nat. de l'homme*.)

Mais si l'on parle des *personnes*, on est libre d'employer à *qui* ou *auquel*, à *laquelle*, suivant que l'un ou l'autre conviendra mieux dans le discours; et l'on peut dire également : « Dieu à *qui* ou *auquel* nous devons rapporter toutes nos actions. » — « Il faut bien choisir les personnes à *qui* ou *auxquelles* on veut donner sa confiance. »

(Le P. Buffier, no 444. — Condillac, page 271. — Restaut, page 134, et les Gramm. modern.)

Quand ce sont des prépositions autres que *de* ou *à* qui régissent le pronom relatif, on peut employer indifféremment *qui* ou *lequel*, *laquelle*, si l'on parle des *personnes*, et dire : « Songeons à fléchir le juge *devant qui* ou *devant lequel* nous devons paraître un jour. » — « On s'ennuie presque toujours avec ceux *avec qui* ou *avec lesquels* il n'est pas permis de s'ennuyer. » (La Rochefoucauld.)

Mais si l'on parle des *choses*, on doit se servir de *lequel*, *laquelle*, et dire : « Le bois *dans lequel* nous nous sommes promenés. » — « L'opinion *contre laquelle* je me déclare. » — « Le fauteuil *sur lequel* je suis assis. »

NOTA. *Qui*, comme nous l'avons déjà dit, page 365, s'emploierait cependant dans le cas où les choses seraient personnifiées : *L'oreille à qui l'on peut en imposer*.

(Vaugelas.)

DONT, pronom relatif des deux nombres et des deux genres, s'emploie lorsqu'on parle des choses ou des personnes; il se dit pour *duquel*, *de laquelle*, *desquels*, *desquelles*, *de quoi*, dans tous les

cas où nous avons dit que l'on peut faire usage de ces pronoms.

« La lecture *dont* je fais mon amusement. » — « C'est un homme *dont* le mérite égale la naissance. »

(Th. Corneille.)

« Vous descendez en vain des aïeux *dont* vous êtes né, et tout ce qu'ils ont fait d'illustre ne vous donne aucun rang. »

(Molière.)

« On attribue à la cigogne des vertus morales *dont* l'image est toujours respectable : la tempérance, la fidélité conjugale, la piété filiale et paternelle. »

(Buffon.)

Il faut bien comprendre ici que *dont* et *duquel* étant synonymes ne peuvent pas cependant s'employer indistinctement l'un pour l'autre. Toutes les fois que le relatif dépend d'un substantif précédé d'une préposition, le mot *duquel* peut seul être mis en usage et placé après le substantif : « Cet homme, aux vertus *duquel* je rends justice. » Quand le substantif au contraire est sujet de la phrase ou régime direct, on emploie le relatif *dont* qui se met au commencement de l'incise : « Cet homme, *dont* le caractère est noble et *dont* j'honore les vertus. » C'est là une règle générale qui va être expliquée.

A. L.

Mais dans les vers suivants on peut mettre *de qui* et *dont* :

.... Il est un Dieu dans les cieux

Dont (*de qui*) le bras soutient l'innocence,

Et confond des méchants l'orgueil ambitieux.

(J.-B. Rousseau, ode 4, liv. I.)

Exemples où *duquel*, *de laquelle* ne sont plus d'usage.

« Les méchants servent à éprouver un petit nombre de justes répandus sur la terre, et il n'y a point de mal *dont* il ne naisse un bien. »

(Voltaire, *Zaïde*, ch. XX.)

Le premier pas, mon fils, que l'on fait dans le monde

Est celui *dont* dépend le reste de nos jours.

(Le même, *l'Indiscret*, act. I, sc. 1.)

Exemple où *dont* vaut mieux que *de quoi* : « Il n'y a rien dans le monde *dont* Dieu ne soit l'auteur. »

(Restaut, page 138.)

Le pronom *dont* ne doit jamais être précédé d'une préposition, et ainsi, dans le cas où il s'en trouve une après le sujet auquel il se rapporte, *duquel*, *de laquelle* doivent être employés; on dira donc : « Les hommes à la faveur *desquels* on aspire. » — « Les fleurs *sur* le calice *desquelles* repose l'abeille. » — « Le prince à la protection *duquel* j'ai recours. »

On préfère aussi *duquel*, *de laquelle* à *dont*, si l'on craint quelque équivoque : « La bonté du Seigneur, *de laquelle* nous ressentons tous les jours les effets, devrait bien nous engager à observer ses commandements. »

(Wailly, page 197. — Lévizac, page 355, t. I.)

Voyez au chapitre où nous parlons de l'emploi du subjonctif

dans quel cas on doit faire usage de ce mode avec le pronom *dont*.

(Le P. Buffier, n° 524. — Wailly, page 271. — Restaut, page 231.)

§ V.

OU, D'OU, PAR OU.

Où est ou pronom absolu ou pronom relatif.

Il est pronom absolu quand il n'a pas d'antécédent : *Où allez-vous ? Où aspirez-vous ? Par où commencerez-vous cet ouvrage ? D'où venez-vous ?*

(Wailly, page 203. — Restaut, page 53. — Lévizac, page 360, t. I.)

Comme pronom absolu, *où* se dit seulement par interrogation, ou avec des verbes et des façons de parler qui désignent *connaissance* ou *ignorance*.

Où, d'où, par où sont pronoms relatifs quand ils sont précédés d'un antécédent.

L'instant *où* nous naissons est un pas vers la mort.

(Voltaire, *Fête de Bellebat*.)

Le ciel devint un livre *où* la terre étonnée

Lut en lettres de feu l'histoire d'une année.

(Rosset, *l'Agriculture*.)

Heureux qui, satisfait de son humble fortune,

Libre du joug superbe *où* je suis attaché,

Vit dans l'état obscur *où* les dieux l'ont caché !

(Racine, *Iphigénie*, act. I, sc. 1.)

« Henri IV regardait la bonne éducation de la jeunesse comme
« une chose *d'où* dépend la félicité des peuples. »

« Il n'y a pas un honnête homme qui voulût faire usage du moyen
« *par où* cet intrigant est arrivé à la fortune. »

(Regnier-Desmarais, page 291. — Wailly, page 199. — Restaut, page 141.)

Où, d'où, par où ne se disent jamais que des choses ; ils sont des deux genres et des deux nombres, et ont souvent dans le discours plus de grâce que *duquel, dans lequel, par lequel*, dont ils font les fonctions ; cependant, on ne doit en faire usage qu'avec réserve, et quand les noms auxquels ils se rapportent ou les verbes auxquels ils sont joints marquent une sorte de localité physique ou morale ; on dira donc :

« La maison *d'où* je sors ; » — « Le péril *d'où* l'on m'a sauvé ; » —
« Le péril *où* je m'engage ; » parce qu'il y a là une idée de localité.

(Restaut, page 142. — Wailly, page 199. — Sicard, page 214, t. II. — Marmontel, page 229.)

Cependant, comme ces petits mots *où, d'où, par où* sont com-

modes, la poésie en a fait quelquefois usage dans des cas où il n'y a pas localité physique ou morale ; Racine a dit (dans *Iphig.*, act. III, sc. 5 ; et dans *Mithr.*, act. I, sc. 3) :

..... L'hymen *où* j'étais destinée.

Et dans *Alexandre* (act. II, sc. 2) :

..... Il ne reste que moi

Où l'on découvre encor les vestiges d'un roi.

Mais si ces licences sont permises à un grand poète, il est certain qu'elles ne le seraient pas dans la prose, et ce serait bien certainement une faute que de dire *où* pour *à qui, à laquelle* et pour *en qui, en laquelle*, etc.

(Même autorité.)

Ce serait également une faute que de préférer *d'où* à *dont*, lorsqu'il s'agit d'origine, de race, et de ne pas dire comme Boileau, dans sa 5^e satire :

Sans respect des aïeux *dont* elle est descendue.

Comme Racine (dans *Iphig.*, act. I, sc. 1) :

L'hymen vous lie encore aux dieux *dont* vous sortez.

Dans *Phèdre*, act. IV, sc. 6 :

Misérable ! et je vis ! et je soutiens la vue

De ce sacré soleil *dont* je suis descendue !

Enfin comme Racine le fils (dans son poème de la *Religion*, ch. II) :

Le corps, né de la poudre, à la poudre est rendu ;

L'esprit retourne au ciel, *dont* il est descendu.

Parce qu'alors c'est une idée de relation, plutôt qu'une idée d'extraction, qu'il s'agit d'exprimer.

Toutefois *dont* ne doit jamais être employé lorsqu'il s'agit d'un lieu quelconque, et qu'il est suivi d'un verbe qui marque l'action de *sortir*, de *venir*, etc. ; c'est une idée d'extraction qu'on veut exprimer, c'est *d'où* qu'il faut employer.

Wailly a donc blâmé avec raison la phrase suivante d'un historien moderne : « Les alliés de Rome, indignés et honteux tout à la fois de reconnaître pour maîtresse une ville *dont* la liberté paraissait être bannie pour toujours, commencèrent à secouer un joug qu'ils ne portaient qu'avec peine. »

(Marmontel et Domergue.)

§ VI.

LE, LA, LES.

LE, masculin singulier, fait au féminin singulier LA. LES se dit pour les deux genres.

Ce pronom accompagne toujours un verbe et se distingue en cela de l'article, qui accompagne constamment un nom. Ainsi dans ces vers :

On dit que l'abbé Roquette
Prêche *les* sermons d'autrui :
Moi qui sais qu'il *les* achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui.

(Boileau, épigr. rapportée dans les observations de Bret sur *le Tartufe*.)
le premier *les* est article et le second est pronom.

Le, pronom, se dit des personnes et des choses, et est toujours régime direct :

Elle *le* voit, frémit, veut lui parler et n'ose. (Farseval Grandmaison.)
Le vrai bien n'est qu'au ciel, il *le* faut acquérir. (Godeau.)

« Les succès couvrent les fautes, les revers *les* rappellent. »
(M. de Levis, 81^e Max.)

Les pronoms *le*, *la*, *les*, et en général les pronoms en régime, se placent ordinairement avant les verbes dont ils sont le régime :

Il n'est point de mortel qui n'ait son ridicule ;
Le plus sage est celui qui *le* cache le mieux.

(Regnard, *Démocrite*, act. V, sc. 5.)

(L'Académie, sur la 35^e Remarque de *Vaugelas*, page 39 de ses *Observ.* — Marmontel, page 191. — Lévizac, page 325, tome I.)

Cependant, dans les phrases où il y a deux verbes, leur place, surtout en poésie, n'est pas aussi certaine.

Racine a dit dans les *Frères ennemis*, act. II, sc. 3 :

Que le peuple à son gré nous craigne ou nous chérisse,
Le sang nous met au trône, et non pas son caprice :
Ce que le sang lui donne, il le doit accepter,
Et s'il n'aime son prince, il *le* doit respecter.

Dans *Britannicus*, act. I, sc. 1 :

Il m'écarta du trône où je m'allais placer.

Dans ses poésies diverses (*la Renommée*) :

Quoi que fasse Louis, soit en paix, soit en guerre,
Il *vous* peut inspirer.

Louis Racine (poème de la *Religion*, chant III) :

Ne pouvant plus s'étendre, il *se* faut séparer.

Et là chacun des pronoms se trouve mis devant le verbe régissant auquel il n'appartient pas, au lieu d'être devant le verbe régi auquel il appartient; mais alors beaucoup de poètes se permettaient cette licence, et à présent même on ne doit pas la regarder comme une faute.

Voyez, page 335, ce que nous disons de la place du pronom *se*.

Quand plusieurs pronoms accompagnent un verbe, *mé*, *te*, *se*, *nous*, *vous* doivent être placés les premiers; *le*, *la*, *les* se placent avant *lui*, *leur*; enfin *en* et *y* sont toujours les derniers : et ce que nous avons dit au pronom *me*, dans le cas où il y a deux verbes dans une même phrase, est applicable au pronom *le*.

(Girard, page 330, tome I; Wailly, page 519.)

Voyez, à chacun des pronoms personnels et au régime pronom, art. 15, § 4, à la fin de ce volume, ce que nous disons sur la place que ces pronoms doivent occuper, et aussi une exception, p. 316.

Le pronom *le* peut tenir la place, soit d'UNE PROPOSITION, soit d'UN VERBE, soit d'UN NOM, soit d'UN ADJECTIF.

1^o Lorsque ce pronom tient la place d'une proposition ou d'un verbe, il est invariable, parce qu'une proposition ou un verbe n'a ni genre ni nombre; exemples :

« Si le public a eu quelque indulgence pour moi, je *le* dois à votre « protection. »

(Condillac.)

Va, je ne te hais point. — Tu *le* dois. — Je ne puis.

(Corneille, *le Cid*, act. III, sc. 4.)

J'aime donc sa victoire, et je *le* puis sans crime.

(Le même, act. IV, sc. 5.)

..... Asseyons-nous ici.

— Qui, moi, Monsieur?

— Oui, je *le* veux ainsi.

(Voltaire, *Nanine*, act. I, sc. 7.)

2^o Lorsque ce pronom tient la place d'un nom, soit commun, soit propre, il se présente sous les mêmes formes que ce nom :

Miracle! criait-on : venez voir dans les nues

Passer *la reine* des tortues.

La reine! — Vraiment oui; je *la* suis en effet.

(La Fontaine, fab. *la Tortue et les deux Canards*.)

« Si c'est effacer les sujets de haine que vous avez contre moi, « que de vous recevoir pour *ma fille*, je veux bien que vous *la* soyez. »

(Le même, *les Amours de Psyché*.)

Ne me trompé-je pas en vous croyant *ma nièce*?

— Oui, Monsieur, je *la* suis.

(Boissy, *Pouvoir de la Sympathie*, act. II, sc. 2.)

« Il serait à souhaiter que tout homme fit son épitaphe de bonne « heure, qu'il *la* fit la plus flatteuse qu'il serait possible, et qu'il « employât toute sa vie à *la* mériter. »

(Marmontel, *Éléments de littérature*, au mot *Épitaphe*.)

L'esclave vainement lutte contre sa *chaîne*;

L'intrépide *la* porte, et le lâche *la* traîne.

I.



A ces questions,

Êtes-vous Pauline? Êtes-vous <i>la mariée</i> ? Êtes-vous <i>la maîtresse</i> du logis? Êtes-vous <i>les héritiers</i> du défunt?	il faut répondre :	Je <i>la</i> suis.
		Je <i>la</i> suis.
		Je <i>la</i> suis.
		Nous <i>les</i> sommes.

Dans toutes ces phrases, le substantif communique au pronom les inflexions du genre et du nombre.

Il existe pourtant une exception à cette règle, c'est quand le pronom, venant après un substantif déterminé, répond plutôt à l'idée générale de la phrase qu'au sens précis du substantif. Ainsi l'on dira : « Rome voulut être *la capitale* du monde, et elle *le* devint. » — « Est-ce que nous sommes *la cause* qu'ils s'en éloignent? Oui, nous *le* sommes. » (Marmontel.) Le pronom alors a quelque chose de vague comme le neutre des Latins. D'autres fois, au contraire, nos bons écrivains font accorder le pronom avec un substantif employé d'une manière absolue et indéterminée.

Quand je me fais *justice*, il faut qu'on se *la* fasse. (Racine.)
 Vous demandez *raison*, il faut qu'on vous *la* fasse. (Corneille.)

« Il ne suffit pas d'avoir *raison*; c'est *la* gêner, c'est *la* déshonorer, que de *la* soutenir d'une manière brusque et hautaine. » (Fénelon.) On pourrait multiplier ces exemples, car, malgré l'irrégularité apparente de cette tournure, nos bons auteurs en ont fait un fréquent usage. Nous croyons aussi qu'on peut les imiter, mais avec réserve, pourvu que la phrase, devenant ainsi plus rapide, n'ait rien de forcé ni d'obscur. A. L.

3° Lorsque le pronom tient la place d'un adjectif ou d'un substantif pris adjectivement il doit rester invariable, parce qu'un adjectif ne communique pas l'accord, mais le reçoit. « Catherine de Médicis était *jalouse* de son autorité, et elle *le* devait être. » (Le P. DANIEL, *Hist. de France*.) — « La noblesse donnée aux pères, parce qu'ils étaient *vertueux*, a été donnée aux enfants afin qu'ils *le* devinssent. » (TRUBLET.) — « Je veux être *mère*, parce que je *le* suis, et c'est en vain que je ne *le* voudrais pas être. » (MOLIÈRE, *Les Amants magnifiques*, act. I, sc. 2.) — « Une pauvre fille de mande à être *chrétienne*, et on ne veut pas qu'elle *le* soit. » (VOLT-AIRE, *Correspondance*, p. 348.)

Mais je naquis *sujette* et je *le* suis encore.

(*Sémiramis*, act. III, sc. 6.)

Dire : je suis chrétienne.

— Oui... seigneur... je *le* suis.
 (*Zaïre*, act. II, sc. 3.)

A ces questions :

Êtes-vous <i>mariée</i> ? Êtes-vous <i>maîtresse</i> de ce logis? Êtes-vous <i>héritiers</i> du dé- funt?	il faut répondre :	Je <i>le</i> suis.
		Je ne <i>le</i> suis pas.
		Nous <i>le</i> sommes.

(Beauzée, *Encyclopédie méth.*, au mot *le*. — Girard, page 332, t. I. — Condillac, page 205. — Wailly, page 138. — Marmontel, page 76. — M. Lemare, etc.)

Dans l'incertitude, voulez-vous savoir si le pronom tient lieu d'un substantif ou d'un adjectif? substituez *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, ou bien *tel*, *telle*, *tels*, *telles*, *cela*, suivant le genre et le nombre; la première substitution vous indiquera un substantif, la seconde un adjectif.

(Domergue.)

Au surplus, voici sur quoi la règle que nous venons de donner est fondée. Il y aurait un défaut de sens, un défaut de rapport entre la demande et la réponse, si celle à qui l'on demande si elle est *veuve* répondait *je la suis*; car que signifierait *ce la*? il signifierait *je suis la veuve*, la veuve dont vous parlez. Or ce n'est pas ce qu'on lui demande, mais seulement si elle est veuve indéfiniment; alors le substantif *veuve* est indéterminé, dès lors pris adjectivement. Conséquemment le pronom qui en tient la place ne doit pas s'accorder avec ce nom autrement qu'avec un adjectif, c'est-à-dire qu'il doit rester invariable.

(La Harpe, *Cours de littérature*.)

Dans tout ce qui vient d'être dit, on a vu que le pronom se rapporte toujours à un mot énoncé dans une proposition précédente. Mais les Grammairiens s'accordent à regarder comme une faute le pronom se rapportant au sujet ou au complément du sujet dans une même proposition. « *Le temps* passerait sans *le* compter. » (J.-J. Rousseau.) — « *Les fourbes* croient aisément que les autres *le* sont. » (La Bruyère.) — « *Le fils d'Ulysse* *le* surpasse déjà en éloquence. » (Fénelon.) Toutes ces phrases sont condamnées. Cependant nous demanderons en vertu de quel principe. L'usage ne repousse pas cette tournure; l'autorité même des noms cités en fait foi. La raison n'y trouve rien à reprendre sous le rapport de la clarté et de la précision; et, sous le rapport grammatical, nous venons de voir plusieurs emplois du pronom dans des sens analogues. Toutefois le pronom *le* employé pour *cela*, avec la valeur du neutre des Latins, peut paraître un peu forcé dans l'exemple de La Bruyère; mais la phrase de Fénelon nous paraît tellement naturelle, que nous ne voyons aucune raison plausible pour la condamner. L'Académie cependant ne donne aucun exemple de ce genre, si ce n'est cette phrase qui s'en rapproche : « *Le livre* que vous cherchez, *le* voici. »

A. L.

Voyez à l'article où il est question des degrés de signification et de qualification, page 251, dans quel cas le pronom *le*, joint avec *plus*, *moins* et *mieux*, ne prend ni genre ni nombre.

Souvent un verbe a deux régimes, l'un direct et l'autre indirect; par exemple, quand je dis : *Payez le tribut à César*; *tribut* est le régime direct, *à César* est le régime indirect; or, si nous voulons mettre à la place de ces deux noms deux pronoms, la phrase alors sera ainsi conçue : *Payez-LE-LUI*; omettre le pronom *le*, ce serait une licence qui n'est permise ni en prose ni en poésie. Gresset ne doit donc pas être imité lorsqu'il dit (dans le *Méchant*, act. I, sc. 2) :

Je ne suis point ingrat, et je *lui* rendrai bien.

Il fallait, je **LE** *lui* rendrai bien.

Racine ne doit pas non plus être imité quand il dit (dans les *Frères ennemis*, act. II, sc. 3) :

Il veut que je vous voie, et vous *ne* voulez pas.

Il devait dire : *et vous ne le* voulez pas.

Mais on observera que cette tragédie est celle par laquelle Racine débuta.

(D'Olivet, page 188. — Vaugelas et Th. Corneille, 34^e Rem. — L'Académie, sur cette Rem. — Wailly et plusieurs Grammairiens modernes.)

Le pronom *le* ne doit également pas se supprimer dans cette phrase : *Quand je ne serais pas votre serviteur comme je LE suis*; et, en effet, remplacez cette phrase par une semblable, mais en faisant usage de la négative, vous verrez alors qu'il faut nécessairement dire : *Quand je ne serais pas votre serviteur, comme en effet je ne LE suis pas*, plutôt que *comme en effet je ne suis pas*, qui serait évidemment incorrect.

Cette règle toutefois n'est point absolue; et l'on peut même affirmer que dans le style familier l'usage a consacré plusieurs de ces omissions. Ainsi, dans le vers cité de Racine, *et vous ne voulez pas* peut se justifier par l'ellipse des mots déjà énoncés *que je vous voie*. Cette tournure est fréquente dans la conversation, et nous ne la croyons pas incorrecte. Il en est de même de tant d'autres semblables, *comme vous dites; comme vous savez; plus qu'on ne croit; si vous voulez*, etc. A. L.

Cette règle est aussi applicable au pronom *en*, et ce serait une faute que de dire : *On ne peut pas avoir plus d'esprit qu'il n'a*; rien à la vérité ne déplaît à l'oreille dans cette phrase, mais on connaît que le pronom *en* y manque, si l'on met devant le verbe un autre sujet que le pronom *il*; comme si l'on disait, par exemple : *On ne peut pas avoir plus d'esprit que mon frère n'a*, au lieu de *que mon frère n'en a*.

(Th. Corneille, sur la 323^e Rem. de Vaugelas.)

Enfin il ne faut pas trop éloigner le pronom *le* du substantif auquel il se rapporte. Boileau a fait cette faute dans le *Lutrin* (ch. III) :

Ce spectacle n'est pas pour amuser nos yeux,

Dit-il, le temps est cher; portons-*le* dans le temple.

.....

.....

Lui-même, se courbant, s'apprête à *le* rouler.....

Ces deux *le* se rapportent au mot *lutrin*, qui se trouve quatre vers plus haut. Cela n'est pas régulier.

Racine a fait la même faute dans *Bajazet* (act. V, sc. 1) :

Hélas! je cherche en vain : rien ne s'offre à ma vue.

Malheureuse! comment puis-je l'avoir *perdue*!

Trois vers après, on voit qu'il est question d'une lettre qu'elle avait perdue. L'éloignement du pronom relatif est d'autant plus irrégulier dans cette occasion, qu'il cause une équivoque, puisqu'on peut également le faire rapporter à *vue*, qui précède immédiatement l'expression *l'avoir perdue*.

(Féraud.)

Après ces règles sur l'emploi que l'on doit faire du pronom *le*, il ne sera pas inutile de lire à la fin de ce chapitre, art. X, ce que nous disons sur la répétition des pronoms, ainsi qu'une règle applicable à tous les pronoms.

§ VII.

EN.

En, pronom relatif des deux genres et des deux nombres, se dit des personnes et des choses.

Néron, bourreau de Rome, *en* était l'histrien.

(Delille, *l'Homme des champs*, ch. I.)

« Soyez moins épineux dans la société; c'est la douceur des mœurs, « c'est l'affabilité qui *en* fait le charme. » (Voltaire, Recueil de L., 1752.)

Il ne faut pas croire cependant que le mot *en* puisse toujours se dire des personnes. Nous pensons, au contraire, que c'est par une sorte d'exception, et qu'il est mieux souvent d'employer en ce cas les pronoms *lui, elle, eux*. Par exemple, on doit dire : *Je doute de lui; je tiens d'elle cette faveur; je prends d'eux de l'argent; je dispose de lui à toute heure*, etc. Dans toutes ces phrases, le mot *en* serait une faute. A. L.

Le pronom *en* peut être considéré comme faisant tantôt les fonctions de régime direct, tantôt celles de régime indirect.

Il figure comme régime direct toutes les fois qu'il remplace un substantif pris dans un sens partitif, dans un sens qui exprime une des personnes ou des choses dont on parle, comme dans cette phrase où il est question d'amis : *j'EN ai rencontré*, et dans cette autre où il s'agit de lettres : *j'EN reçois*. En effet, j'ai rencontré qui? *des amis, quelques amis*, représentés par *en*. Je reçois quoi? *des*

lettres, quelques lettres, représentées par *en*. Ainsi *en* est régime direct des verbes *rencontrer*, *recevoir*, puisqu'il est l'objet de l'action qu'exprime chacun de ces verbes. C'est l'opinion de Lévizac, Féraud, Caminade, M. Bescher et de M. Auger dans son commentaire sur Molière.

Voici comment s'exprime ce commentateur : Dans cette phrase du *Médecin malgré lui* (art. III, sc. 2) : « *Le bon de cette profession est qu'il y a parmi les morts une honnêteté, une discrétion la plus grande du monde, et jamais on n'EN voit se plaindre du médecin qui l'a tué*; le pronom relatif *EN* est un pluriel, régime direct du verbe *voir*; or, *jamais on n'en voit*, c'est-à-dire, *jamais on ne voit des morts*. Par conséquent, *qui l'a tué* est une faute; il fallait mettre *qui les a tués*, ou bien tourner ainsi la phrase : *et l'on n'EN voit aucun se plaindre du médecin qui l'a tué.* »

En est régime indirect quand il ne se rapporte pas à un substantif partitif. Exemples : *Elle s'EN flatte*; *les nouvelles que j'EN ai reçues*.

En se place ordinairement avant le verbe dont il est le régime :

La vie est un dépôt confié par le ciel;

Oser *en* disposer, c'est être criminel.

(Gresset, *Édouard III*, act. IV, sc. 7.)

Nourri dans le sérail, j'*en* connais les détours.

(Racine, *Bajazet*, act. IV, sc. 7.)

(Wailly et les Grammairiens modernes.)

« Si la religion était l'ouvrage de l'homme, elle *en* serait le chef-d'œuvre. »

(De Bruix.)

Mais avec un impératif sans négation il se place toujours après le verbe : *prends-en*, *parlons-en*, *donne-s-en*, *faites-en justice*. Peut-être cependant, avec deux impératifs de suite, on pourrait se servir d'une transposition déjà signalée en pareil cas (page 316) et dire : *prenez-en et m'EN donnez*. A. L.

Toutes les fois qu'il s'agit de choses, l'usage varie sur le choix que l'on doit faire du pronom *en*, ou des adjectifs possessifs *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, et les Grammairiens ont bien de la peine à se faire des règles; le seul moyen d'en trouver une, c'est d'observer quelques exemples.

On ne dira pas en parlant d'une rivière : *Son lit est profond*, mais *le lit EN est profond*; on dit cependant : *elle est sortie de son lit*. — On ne dira pas en parlant d'un parlement, d'une armée, d'une maison : *SES magistrats sont intègres*; *SES soldats sont disciplinés*; *SA situation est agréable*; il faut dire : *Les magistrats EN sont intègres*; *les soldats EN sont disciplinés*; *la situation EN est agréable*. On dit néanmoins : *Le parlement est mécontent de plusieurs de SES magis-*

trats; *l'armée a perdu une partie de SES soldats*; *cette maison est mal située, il faudrait pouvoir l'ôter de SA place*.

Cet examen fait, il est aisé d'établir pour règle que s'il est question de choses qui ne soient pas personnifiées, on doit se servir du pronom *en*, toutes les fois qu'il peut entrer dans la construction de la phrase; et que lorsqu'il est impossible de faire usage de ce pronom, on doit employer l'adjectif possessif *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*. En effet, quoique ces adjectifs possessifs paraissent plus particulièrement destinés à marquer le rapport de propriété aux personnes, il est cependant naturel de les employer pour marquer ce même rapport aux choses, lorsqu'on n'a pas d'autre moyen; en conséquence on doit dire : *L'église a SES privilèges*, *le parlement a SES droits*; *la ville a SES agréments*, *la campagne a les SIENS*; par la raison qu'il n'est pas possible de substituer ici le pronom *en*.

Mais on dira de la ville : *Les agréments EN sont préférables à ceux de la campagne*; d'une république : *Les citoyens EN sont vertueux*; du parlement : *Les membres EN sont éclairés*; de l'église : *Les privilèges EN sont grands*; par cela seul que le pronom *en* entre très bien dans la construction de la phrase. Par la même raison, on dira : *Ce tableau a SES beautés*; *cette maison a SES agréments*; mais on ne dira point : *SES beautés sont supérieures*; *SES agréments sont grands*; il faut dire : *Les beautés EN sont supérieures*; *les agréments EN sont grands*.

(Condillac, page 210, ch. X.)

Ainsi donc toutes les fois qu'on peut, dans ces sortes de phrases, employer le pronom relatif, il serait incorrect d'y substituer l'adjectif pronominal. C'est ainsi qu'il faut entendre la règle.

A. L.

Voltaire cependant s'écarte de cette règle quand il dit :

Mais la mollesse est douce, et sa suite est cruelle.

(Zaïre, act. I, sc. 11.)

Ainsi que le fait observer judicieusement M. Chapsal, *la mollesse est douce, et la suite EN est cruelle*, eût été plus correct; mais quelle différence de cette phrase lourde, languissante, au vers harmonieux que nous venons de citer!

Thomas, en comparant les grands au marbre, dit :

S'ils ont l'éclat du marbre, ils ont sa dureté.

Je crois encore, dit le même professeur, qu'on n'oserait le blâmer; quelle oreille assez peu délicate pourrait préférer *ils EN ont la dureté*? Les entraves de la versification peuvent faire pardonner cette faute, lorsque la phrase en acquiert plus d'élégance, d'harmonie ou de force.

§ VIII.

F.

Ce pronom relatif, des deux genres et des deux nombres, s'emploie pour *à lui, à elle, en lui, en elle, sur lui*, etc., et il est d'un usage indispensable quand on parle des choses :

Tout mortel en naissant apporte dans son cœur
Une loi qui du crime *y* grave la terreur.

(L. Racine, *Épître sur l'Homme*.)

J'ai connu le malheur, et j'*y* sais compatir. (Gaillard.)

« Socrate dit à celui qui lui annonça que les Athéniens l'avaient
« condamné à mort : « La nature les *y* a condamnés aussi. »

Mon trône vous est dû : loin de m'en repentir,
Je vous *y* place même avant que de partir.

(Racine, *Mithridate*, act. III, sc. 5.)

Qui grave *dans lui*, je sais compatir *à lui*, les a condamnés *à elle*,
je vous place *sur lui*, seraient autant de fautes contre la Gram-
maire.

Cependant, en poésie et en prose, lorsque le style est élevé, les au-
teurs, au lieu de *y*, emploient à la suite d'une préposition les pro-
noms personnels *lui, elle, eux, elles*, quand les objets sont person-
nifiés.

Lorsqu'il s'agit des personnes, on ne fait ordinairement usage du
relatif *y* que lorsqu'on les assimile en quelque sorte aux choses, et
que le verbe qui les accompagne peut se dire également des per-
sonnes et des choses. Ainsi l'on dit : *En approfondissant les hommes,*
on y découvre bien des imperfections. On découvre également des im-
perfections dans les hommes et dans les choses.

Hors de là, on doit se servir, pour les personnes, des pronoms
personnels. On ne dira donc pas : *C'est un honnête homme, attachez-*
vous-y, mais *attachez-vous à lui*; en effet, on ne s'attache pas aux
choses comme on s'attache aux personnes. Cependant l'usage permet
de dire : *Je connais cet homme, et je ne m'y fie pas.* — L'usage veut
aussi qu'on se serve de *y* dans les réponses aux interrogations :
Pensez-vous à moi ? j'y pense. — *Travaillez-vous pour moi ? j'y tra-*
vaille.

(Wailly, Féraud, Buffier, Marmontel.)

Toutefois, beaucoup d'écrivains, les poètes surtout, ont fait usage
du pronom *y* en parlant des personnes :

Pour ébranler mon cœur,
Est-ce peu de Camille, *y* joignez-vous ma sœur ?

(P. Corneille, *Horace*, act. II, sc. 6.)

Prince, n'*y* pensez plus (à Laodice), si vous pouvez m'en croire.

(Le même, *Nicomède*, act. IV, sc. 5.)

N'*y* songeons plus. Allons, cher Paulin ! plus j'*y* pense (à Bérénice),
Plus je sens chanceler ma cruelle constance.

(Racine, *Bérénice*, act. II, sc. 2.)

« On me dit tant de mal de cet homme, et j'*y* en vois si peu.

(La Bruyère.)

« A chaque moment qu'on la voit, on *y* (en elle) trouve un nou-
« vel éclat. »

(Télémaque.)

Mais que doit-on conclure de là ? que ce sont des licences que les
poètes et les grands prosateurs se permettent ; et si on les leur par-
donne, il est certain qu'on ne les tolérerait pas dans la prose ordi-
naire.

Nous pensons aussi qu'il est plus régulier de se conformer à la distinction éta-
blie, et de ne se servir du mot *y* qu'en parlant des choses. Voyez ce qui a déjà
été dit au pronom *lui* (page 330). Cependant on trouve dans nos bons écrivains
un grand nombre d'exemples où la distinction n'est observée ni dans l'un ni dans
l'autre sens. Voici, entre autres, une exception que l'usage semble avoir consacrée :
« Quoique je parle beaucoup *de vous*, ma fille, j'*y* pense encore davantage nuit et
jour. » (M^{me} de Sévigné.) Il en est de même de cette autre phrase, dans le sens
opposé : « Je n'ose vous dire à quel *style* il compare *le vôtre*, ni les louanges qu'il
lui donne. » (*Id.*) Le goût, guidé par l'usage, peut seul nous faire connaître toutes
ces nuances, qui viennent faire exception à la règle. A. L.

Voyez au chap. de l'*Adverbe* ce que nous disons sur *y* adverbe.

ARTICLE VII.

DES PRONOMS INDÉFINIS.

La fonction des pronoms indéfinis est de désigner les personnes
et les choses sans les particulariser, et c'est à cause de ce défaut de
précision qui se trouve toujours dans leur manière de désigner,
qu'on les nomme indéfinis.

Ces pronoms sont : *on, quiconque, quelqu'un, chacun, autrui,*
personne, l'un l'autre, l'un et l'autre, tel, tout.

§ I.

ON.

On (276), toujours sujet, ne se joint jamais qu'avec la troisième

(276) Le mot *on* vient du latin *homo*; il a par conséquent le même sens que le
substantif *homme*, que l'on trouve dans nos anciens auteurs. En effet, on disait